

rière de Thaon, villa de la Colombière, faubourg d'Ambrail, à *Épinal* (Vosges).

M. MARCEL SCHOEN quitte St-Denis-des-Murs (H^{te}-Vienne) pour s'installer à *Paris*, 92, Boulevard Haussmann.

M. EUGÈNE HUET, démobilisé, a réintégré son domicile, 34, rue Hanneloup, à *Angers* (M.-et-L.).

M. CHARLES FRIES, ingénieur-chimiste (autrefois à Remiremont), a été démobilisé en mai dernier; il est maintenant à la B. T. T. à *Thaon-les-Vosges*.

M. JULES BAUMGARTNER, a pris la direction des usines d'impression E. Bertrand y Serra, à *Barcelone*. Il habite 47, Runda San Antonio.

M. MARINO VITTONATO, démobilisé, a repris la direction de l'usine d'impression, 54, quai de Courbevoie, à *Courbevoie* (Seine).

M. CAMILLE KOCH-HUILLARD a quitté Thaon pour s'établir à *Oderen*, par *Wesserling* (Haut-Rhin), comme représentant de maisons de produits chimiques et fournitures industrielles.

M. RENÉ KIEN, chimiste à la B. T. T., a été affecté à l'usine de *Kingersheim* (Haut-Rhin).

M. RENÉ KOEHLIN quitte Lyon pour habiter Paris, 4, avenue du D^r Brouardel (VII^e).

Cinquantenaire industriel. — M. Émile Blondel, notre distingué collègue, président du Comité de Chimie de la *Société Industrielle de Rouen*, président de la *Société Normande d'Études*, membre du Tribunal de Commerce de Rouen, a réalisé le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'industrie. Cet événement a été fêté le 2 mai dernier au cours d'une réunion spéciale organisée par le Comité de Chimie de la Société Industrielle de Rouen. Nous joignons nos cordiales félicitations à celles que le Comité de Chimie et les nombreux amis de M. E. Blondel lui ont présentées à cette occasion. (La Rédaction.)

NÉCROLOGIE

M. Armand Lederlin père. — Nous avons à déplorer la perte d'un des plus éminents membres honoraires de notre Association, M. Armand Lederlin, le grand industriel vosgien, décédé à Thaon, le 28 mai 1919, dans sa 83^e année, des suites d'une maladie qui l'immobilisait depuis plusieurs mois. Il était commandeur de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, officier de l'Instruction publique, président du Conseil général des Vosges et de la Chambre de Commerce d'Épinal, administrateur de la C^{ie} des Chemins de fer de l'Est, etc.

Strasbourgeois de naissance, ingénieur E. C. P., M. A. Lederlin débuta dans l'industrie, en 1860, comme directeur du tissage des Établissements Steuheil, Dieterlen et C^{ie}, à Rothau (Vosges); quelques années plus tard, il prit également la direction de la teinturerie de doublures de coton de cette Maison.

En 1871, la partie vosgienne de la vallée de la Bruche ayant été annexée en même temps que l'Alsace, à laquelle elle fut rattachée, MM. Steinheil, Dieterlen et C^{ie}, et MM. Gros, Roman, Marozeau et C^{ie}, de Wesseling, résolus à transporter leur industrie de l'autre côté de la nouvelle frontière, fondèrent la S. A. de Blanchisserie et Teinturerie de Thaon, dont MM. Chr. Dieterlen et A. Lederlin se partagèrent la Direction. Or, on sait que les débuts de la B. T. T. furent très difficiles; ils déterminèrent même M. Dieterlen à résilier ses fonctions dès 1874. Il ne fut point remplacé et, dès lors, M. Lederlin assumait seul la direction des Établissements de la Société, dont la situation alla en s'améliorant. Mais ce n'est guère qu'en 1876 et 1877 que la B. T. T. entra dans l'ère prospère qui fit sa grande renommée.

Durant les quarante années qu'il dirigea l'Usine (c'est ainsi que l'on désigne la B. T. T. à Thaon), M. Armand Lederlin père fit preuve de l'activité la plus inlassable: toujours le premier au travail, il s'y attardait après tout le monde, désireux de se rendre compte par lui-même de tout ce qui se faisait. Aussi, l'énergie qu'il y déploya et son extrême sévérité envers le personnel aussi bien dirigeant qu'ouvrier étaient devenues proverbiales. Un tel labeur, écrasant pour tout autre, ne lui fit cependant pas oublier ce que tout chef d'établissement doit à ses subordonnés: c'est ainsi qu'il créa ou qu'il favorisa l'éclosion de nombreuses institutions de prévoyance, d'instruction, d'éducation morale, de sports et autres qui, toutes, furent plus ou moins subventionnées par la Société Anonyme de Thaon.

Ce fut d'abord la Caisse de secours mutuels qui, administrée suivant les règles de l'économie la plus stricte, thésaurisa au point de devenir très riche. Bientôt, les fonds de cette caisse permirent d'avancer à tout ouvrier économe qui en fit la demande, une partie de la somme nécessaire pour devenir propriétaire d'une maison avec jardin. Ces fonds furent aussi affectés à l'octroi d'une prime pour chaque naissance d'enfant aux parents qui sont dans le besoin. Plus tard ils permirent la construction d'un hôpital, et, enfin, d'accorder une pension aux ouvriers retraités.

Furent institués ensuite: un cours de dessin pour adultes; une bibliothèque publique; une Société coopérative de consommation; une Compagnie de sapeurs-pompiers; une Société de gymnastique; une Société de musique instrumentale et un Orphéon (chorale d'hommes); une Société de tir militaire et une autre de vétérans; une Société de pêcheurs à la ligne; une de cyclistes, et nous en passons: toutes sociétés qui donnent lieu à des fêtes annuelles et qui animent cette laborieuse cité industrielle.

M. Lederlin, qui fut maire de Thaon pendant 35 ans, fit du petit village de 300 habitants qu'il avait trouvé en 1872, une ville de près de 10.000 habitants. En dehors des cités ouvrières successivement construites par l'Établissement, Thaon eût à se pourvoir d'abord d'écoles primaires; elle doit, en outre à son maire: la création d'une école primaire supérieure de garçons et d'un pensionnat de jeunes filles; des travaux hygiéniques, trottoirs, égouts, distribution d'eau, lavoirs, abattoirs modèles, halles, éclairage électrique, etc.

Ce grand industriel ne connut jamais le repos; après avoir cédé la direc-

tion de Thaon à M. Paul Lederlin, son fils, il s'occupa encore d'industrie : c'est ainsi qu'il présida jusqu'à ses derniers jours les Conseils d'administration de la « Cheddite », des Établissements Keitinger pour l'impression des tissus, à Lescure-lès-Rouen, de la Brasserie de Charmes (Vosges), etc.

Certain d'interpréter les sentiments de toute notre Association envers son regretté Membre d'honneur, nous présentons à toute la famille de M. Armand Lederlin père nos condoléances les plus émues.

P. MONTAVON.

M. Albert Prouvost, peigneur de laines, président du Tribunal de Commerce de Roubaix, vice-consul d'Espagne, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le 4 avril 1916 à l'âge de 60 ans.

M. Étienne Motte, filateur de coton à Roubaix, est décédé à l'âge de 67 ans.

RÉSUMÉS DE BREVETS FRANÇAIS

Imperméabilisation des draps (n° 487.571). *Joseph Bigot*, 10-11-1917. — Ce procédé a pour objet d'imperméabiliser la laine au moyen d'hydrocarbures élevés, vaseline ou paraffine, sans lui enlever la perméabilité aux gaz (air et transpiration). Il simplifie la méthode du D^r Berthier, qui applique une solution de lanoline ou de suintine dans l'essence de pétrole ou la benzine, et celle de Baron et de Bonnier, par ensimage de la masse fibreuse, ce qui occasionne des mécomptes au cours de la fabrication et fait perdre une partie des produits lors du foulage et du dégraissage des draps.

On imprime le tissu chauffé préalablement à 100° C. au rouleau, simple ou double face, avec 5 % d'hydrocarbures fondus, puis on les fait pénétrer par simple séchage au tambour ou à la rame, dans le cas des tissus légers, ou par décatissage lorsqu'il s'agit de tissus lourds.

Procédé de rouissage des tiges de lin, houblons et autres plantes textiles (n° 488.199). *J. Jakova-Merturi*, France, 20-12-1917. — Un rouissage uniforme et de qualité constante est obtenu en traitant la matière en bottes ou en vrac, après dessiccation à l'air chaud suivie d'un broyage, durant 2 heures dans une autoclave sous pression, avec un acide minéral dilué, de préférence de l'acide sulfurique à 1 %. Par ce traitement la pectose se transforme en acide pectique que l'on enlève en ajoutant au bain un sel alcalin, de préférence le carbonate de sodium et en chauffant encore pendant 2 heures. On sèche ensuite à l'air chaud, on écrase et on soumet la matière au battage. Ce procédé fournit des fils souples, très résistants et de qualité supérieure.

L'auteur décrit aussi un traitement préalable du houblon, des rames de mûrier, que l'on expose au pré, sèche, calandre, écrase, étire et chlore avant de les soumettre au traitement précité.

Colorants monoazoïques (n° 488.196), *E. F. et H. W. Ehrhard*, Bermingham (24-12-1917). — On les obtient en combinant l'acide picramique